



INSERR

Institut National de Sécurité Routière et de Recherches

122, rue des Montapins, BP 15 58000 NEVERS Cedex

Fiche de Poste

1. Intitulé du poste :

Responsable de la division des formations institutionnelles (H/F)

2. Positionnement du poste :

Placé(e) sous l'autorité du Directeur de la Formation, il (elle) aidera celui-ci dans sa tâche de formation initiale et continue des acteurs nationaux de la sécurité routière. Il (elle) sera le (la) correspondant(e) privilégié(e) au sein de l'institut avec la directrice de l'antenne parisienne pour la logistique des stages de formation des animateurs permis à points basés à Nevers. Il(elle) sera épaulé(e) par des assistantes de formation. Sur certain projet, le (la) responsable de la division des formations institutionnelles, ainsi que sa division, collaboreront avec la division des formations et techniques innovantes. Il (elle) aura à effectuer également des tâches relevant d'autres domaines que celui correspondant à la description stricte de son poste et sera donc placé(e) pour ces tâches spécifiques, sous l'autorité des responsables de départements correspondant.

3. Description du poste :

Le poste consiste en :

1 – Conception générale du contenu pédagogique des formations ; constitution et animation des équipes enseignantes.

2 – Programmation, suivi et évaluation des enseignements.

3 – Préparation des cahiers des charges de formation en liaison avec les différents maîtres d'œuvres (DSCR, DRH...)

5 – Préparation des contrats de prestations d'enseignement avec des intervenants et organismes divers.

6 – Conception et mise en place d'une organisation de la formation continue, en coopération notamment avec les établissements concernés du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat (écoles, CIFP, DDE, etc. ...).

7 – Conception, mise en place et animation des instances collégiales de validation et d'évaluation des enseignements au sein du laboratoire des pédagogies et des enseignements (LPE) en collaboration avec la division des formations et techniques innovantes.

8 – Collaboration, avec l'équipe INSERR, aux réflexions et études générales dans le domaine de la formation routière, au suivi des offres, en matière de veille concurrentielle.

9 – Assurer certaines formations dans ses domaines de compétences

3. Profil souhaité :

Délégué(e) au permis de conduire et à la sécurité routière
Poste à pourvoir dans le cadre d'une mise à disposition

4. Renseignements :

Des informations complémentaires pourront être obtenues sur ce poste auprès du directeur du département FORMATION

Patrice PEROUAS

Téléphones : 03 86 59 96 80 - 06 77 85 17 23

Courriel : patrice.perouas@inserr.fr